



**COMMUNE DE
BEUZEVILLE-LA-GRENIER
DEPARTEMENT
SEINE-MARITIME**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

Procurations : 0

Convocation :

17 novembre 2025

Délibération Numéro

2025.24.11.04

Objet :

**DECISIONS DU MAIRE
DEPUIS LE DERNIER
CONSEIL MUNICIPAL
(03/11/2025)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20251124-2025241104C-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2025
Publication : 01/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



2025/124

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 novembre 2025

Le vingt-quatre novembre deux mil vingt-cinq dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 17 novembre 2025

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, M. AUBER François, Mme MAILLARD Martine, M. LEMAISTRE Alain, Mme GEHAN Danielle, Mme RACINE Claire, M. COURSEAUX Pierrick (arrivé à 19h00), M. LE CORRE Gérald Mme PIERRE Angélique

Absents excusés :

Mme CHARDEY Brigitte, M. LEFEVRE Christophe, M. COULTOUKIS Vassili, Mme LECUYER Marie-Hélène,

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Madame Martine MAILLARD est désignée pour remplir cette fonction.

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Le quorum étant atteint, Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte

Monsieur Le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal les décisions du Maire prises depuis le conseil municipal du 3 novembre dernier.

- ▶ 2025.25 : accord sur devis AVENEL Jérôme remplacements de détecteurs + lampes 1 138.00€ TTC
- ▶ 2025.26 : accord sur devis MARETTE : Charpente Bistr'aux Livres 3 593.18€
- ▶ 2025.27 : accord sur devis CRAM : Adoucisseur Salle Bruno Legros : 4 504.32€ TTC
- ▶ 2025.28 : accord sur devis CF Cuisine : 693.85€ TTC (four cantine)
- ▶ 2023.29: accord sur devis CRAM : Remplacement circulateur chaudière Mairie / Ecole pour un montant TTC de 2 538.80€

Le conseil municipal en prend acte.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

Gérard CAPOT

La Secrétaire de séance

Martine MAILLARD